



COMMUNIQUE DE PRESSE

Face à l'accélération de la circulation du virus « Covid-19 » et l'accroissement significatif des cas de contamination survenant quotidiennement dans la zone de juridiction, chaque membre de la communauté est appelé à la responsabilité dans le respect des gestes barrières et du port de masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée.

En vue d'assurer la sécurité de tous les usagers de l'Ambassade et conformément aux décisions prises par les autorités du pays d'accueil dans la mise en œuvre des mesures de lutte contre la propagation du « Covid-19 », il y a été observé des dispositions telles que : les gestes barrière et les règles de distanciation ; la limitation au strict nécessaire des réunions ; l'organisation à distance du travail ; la limitation des regroupements dans des espaces réduits et l'organisation du travail par équipes de rotation.

Toutefois, au regard des risques sanitaires accrus continus de la circulation dudit virus, il apparait impératif de limiter les contacts physiques. A cet égard, tous les personnels qui le peuvent recourront au télétravail jusqu'à nouvel ordre. Et, Les déplacements non indispensables à la mission doivent être annulés ou reportés.

Enfin, pour continuer de répondre à la nécessité de la continuité du service public, il y a désormais une permanence téléphonique accessible au grand public, aux contacts suivants :

+7-903-007-84-19 : Mme Nina ; +7-903-007-84-21 : Mme Mila.



Mahamat Paba Salé

Ambassadeur